

# ASSOCIATION ENFANCE EN DANGER NON AUX VIOLENCES À LA TÉLÉ aux heures d'écoute des enfants

BP 74  
62930 WIMEUREUX  
www.cscwimereux.org



## TÉLÉ ET ENFANTS ATTENTION !!!

- ▶ **Avant 4 ans  
PAS PLUS DE 20 MIN. PAR JOUR**
- ▶ **De 4 à 7 ans  
D'ACCORD POUR UN FILM EN  
ENTIER MAIS AVEC LES PARENTS**
- ▶ **À partir de 7/8 ans  
PAS PLUS DE 2 HEURES PAR JOUR**



## CONSEILS ET 7 TRUCS CHOUETTES

- 1-** Regardez ce que votre enfant regarde.  
Petit ? Choisir pour lui, plus Grand ? Avec lui.
- 2-** **EDUQUEZ-le au CHOIX**  
Ex. : il colore ses émissions préférées.  
**ENSEMBLE** : discutez-en – **IL JUGE**
- 3-** **Développez son ESPRIT CRITIQUE**  
Il pourra dire **NON** à ce qui lui est **NOCIF**.
- 4-** **Rendez-le RESPONSABLE**  
Il pourra fermer la télé.
- 5-** **Donnez-lui des LIMITES**



### EVITER

- la TV dans sa chambre
- la TV en mangeant
- le zapping
- la TV systématiquement

Ex. Pas avant l'école  
Pas avant les devoirs  
Pas trop longtemps



- 6-** **ASTUCIEUX** : le magnétoscope  
permet une réserve d'émissions sélectionnées.  
**ESPOIR ?** : une **MANETTE** de programmation pour faire le TRI.

- 7-** **Rendez-le ACTEUR de SA VIE**  
Amenez-le à choisir les activités culturelles et sportives qui lui correspondent.

Seules antidotes à la **DÉPENDANCE**  
(télévision et autres écrans)

## NOTRE ACTION, NOS ATOUTS

- ▶ 7 trucs chouettes pour gérer la TV avec astuce
- ▶ La lettre outil : à détacher
- ▶ La Semaine sans télé (fin avril) une idée qui fait son chemin et appelle d'autres partenaires.
- ▶ Opérations signatures
- ▶ Conférences – débats : état des lieux, historique, impacts, conseils. Pour PARENTS, ADOS, ENFANTS.
- ▶ Appel au boycott de tout ce qui nuit à nos enfants (émissions, pubs et produits dérivés, affichages etc.)

### SITE INTERNET

www.cscwimereux.org  
(rubrique Associations/Enfance en Danger)  
Pratique – simple – pédagogique

### NOS PARTENAIRES



Association : \_\_\_\_\_

Nombre de représentants : .....

Nom, Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

**Objet : Saisie de plainte**

**TÉMOIGNAGE DE DÉRIVE** à propos du contenu

- d'un film, d'une émission TV ou radio
- d'une bande annonce, d'un journal télévisé, d'une publicité TV ou radio
- d'une image presse, d'un reportage, d'un affichage rue
- à propos de la signalétique

A adresser à Monsieur le Président du CSA - 39,43 Quai André Citroën - 75015 Paris.  
et à l'UNAF / CIEM- 28, place St Georges- 75009 Paris

**Description de la dérive**

Année : \_\_\_\_\_ Jour : \_\_\_\_\_

Heure précise : \_\_\_\_\_

Chaîne (antenne) : \_\_\_\_\_

Titre émission ou magazine ou lieu d'affichage : \_\_\_\_\_

Descriptif : \_\_\_\_\_



Lettre outil lancée par l'association "Enfance e danger-Non violence à la tête"  
BP 74- 62930 Wimeureux (Association agréée UDAF-Pas-de-Calais)

## PRÉSENTATION

Notre ASSOCIATION est :  
**humaniste, laïque, indépendante.**

Elle a pour référence :

La Convention Internationale  
des Droits de l'Enfant.  
La Déclaration Universelle  
des Droits de l'Homme.

## OBJECTIFS OU REVENDICATIONS

*Tirés du manifeste et du réquisitoire pour l'enfance.*

### NOUS VOULONS :

- Une signalétique plus protectrice ( ex : le 10 permanent à l'écran) et cotée selon le réel degré de violence, harmonisée au niveau mondial pour tous supports (TV, cassettes, jeux vidéo etc.)
- Des plages spécifiques pour enfants (ni violence, ni sexe)
- Le label " Kid " aux meilleures émissions
- Une réactivité plus efficace du CSA face aux dérives.
- Une manette de programmation pour rétablir la liberté éducative des parents
- Un festival du film non-violent
- Une harmonisation des classifications des films à la télé et au cinéma avec avis des défenseurs des l'Enfance.
- Des spots à la télé : flashes de vie d'éducation citoyenne et familiale en prime-time.

## TÉLÉ PUB = TÉLÉ FRIC

La télévision nous FORMATE en fonction de ses intérêts financiers.

- Manipulation
- Désinformation
- Partialité
- Absence de déontologie
- Banalisation des violences des déviances des images sexuelles qui CAPTENT

le téléspectateur CONSOMMATEUR  
et DESTRUCTURENT la SOCIÉTÉ

### Rappel :

**TV et radios publiques = Argent public**

## QUI ÉDUQUE NOS ENFANTS ?

- 1- La télé : 1 400 heures/an
- 2- L'école : 850 heures/an
- 3- Les parents : 38 min/semaine de conversation avec leur enfant.

## TÉLÉ ET RÉSULTATS SCOLAIRES

Après 50 minutes de télévision,

- ! Réussite scolaire divisée par 3
- ! Mémorisation divisée par 5
- ! Agressivité multipliée par 3
- ! Augmentation des insomnies
- ! Consommation de psychotropes

(Professeur Rufo, Marseille, 1990)

## NOS RÉSULTATS

- ▶ 1ère association pour la protection de l'ENFANCE à la télévision.
- ▶ 133 500 signatures (via les associations de France) pour le MANIFESTE pour l'ENFANCE
- Amélioration de la signalétique
- ▶ Participation au rapport du CIEM (l'UNAF et la LIGUE de l'enseignement)
- ▶ Participation au rapport de Blandine KRIEGEL
- Mise en évidence de la réelle nocivité des messages violents : TV, pubs, jeux etc.
- ▶ Intervention au Sénat (2 fois) et à l'Assemblée Nationale

## APPEL À L'ADHÉSION

Coupon à renvoyer à :

**Association Enfance en Danger  
Non aux Violences à la Télé**

**BP 74  
62930 WIMEREUX**

----- ✂ -----  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Profession ou Association : .....

Ci-joint un chèque de à l'ordre de " Association Enfance en Danger "

16 €  23 €  30 €  76 €  +

Monsieur,

*En votre qualité de président du CSA, pour l'accomplissement des missions qui vous sont confiées de par la loi du 8 septembre 1986 sur la protection de l'enfance (art. 15), le respect de la personne humaine, la sauvegarde de l'ordre public, les exigences du service public (art. 1), nous vous prions de prendre note, une nouvelle fois, de la dérive constatée et hors-la-loi imposée par la force et l'imprévisibilité, notamment au regard et à l'attention de nos enfants. Par l'exemple donné, la télévision accroît la violence. D'autres médias agissent de même et occultent leur responsabilité en parfaite mauvaise foi. Nos enfants sont victimes de véritables maltraitances audiovisuelles (rapport du CIEM). C'est inadmissible. Je vous demande d'agir en justice au nom de l'état (art. 20) afin que des sanctions pécuniaires et médiatisées, réparatrices, viennent rétablir des règles d'éthique conformes au Droit Français, à la Convention des Droits de l'Enfant et au souhait des Français.*

*Veillez agréer, Monsieur le Président, avec notre espoir de remédiation, nos sincères salutations.*

Signature :